

Niveau 1 :

(Première participation)

- Visites sur les lieux de formation
- Acquérir des connaissances sur l'histoire du département de l'Ain et sur les acteurs du patrimoine
- Adopter un vocabulaire spécifique pour une église, une architecture urbaine ou rurale, un paysage...
- Apprendre à parler en public : comment poser sa voix, être audible...
- Exercices pratiques, mises en situation, Organiser une visite d'un élément patrimonial ou un exposé seul ou à deux, critères d'évaluation

Niveau 2 :

(Personnes ayant déjà participé au moins une fois à la formation)

- Visites sur les lieux de formation
- Renforcer ses connaissances sur l'histoire du département de l'Ain
- Enrichir son vocabulaire technique : édifices religieux ou civil, architecture urbaine ou rurale, paysage ...
- Autour d'une visite : publicité et sécurité
- Exercices pratiques, mises en situation, critères d'efficacité
- Organiser à plusieurs une visite de ville : plan, gestion de groupe, gestion du temps...

Niveau 3 :

(Réservé aux personnes participant pour la troisième fois au moins à la formation)

- Programme de renforcement des acquis : connaissance du patrimoine de l'Ain, exercices oraux devant caméra ou derrière le micro, appréhension de différents publics et prise en compte du volet sécurité
- Organisation d'une visite d'exposition ou de musée ou d'un édifice, suivant le type de public
- Observation et évaluation du niveau 2 lors de la dernière journée
- Objectif final du niveau 3 : Aide personnalisée pour la préparation et la réalisation d'un projet d'accueil dans le cadre des activités de votre association ou dans le cadre d'une journée organisée par PPA

A l'issue des trois années de formation, chaque stagiaire se verra remettre une attestation de formation.

Bulletin d'inscription à renvoyer à Patrimoine des Pays de l'Ain
34, rue Général Delestrait – 01000 BOURG EN BRESSE

Nom.....
Adresse.....
Téléphone : Courriel.....
Nom de l'association ou de la structure.....

S'inscrit pour participer aux journées de formation
Niveau 1* Niveau 2* Niveau 3*

Ci-joint un chèque deeuros à l'ordre de Patrimoine des Pays de l'Ain
(Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne)
Toute inscription est entière et définitive et ne peut pas permettre le remboursement d'une ou
plusieurs journées non suivies. Le règlement est encaissé dès la première journée de formation.
* Entourer le niveau correspondant

Public concerné

Les membres des associations adhérentes à
Patrimoine des Pays de l'Ain
Les individuels et professionnels intéressés

Formation proposée

- Acquérir une compétence pour accueillir dans sa région et faire connaître son patrimoine
- Apprendre à organiser une visite, un parcours thématique, un circuit géographique...
- Renforcer son réseau culturel et patrimonial

Conditions financières

- Pour l'ensemble des journées -

130 € pour les individuels et les professionnels
115 € pour les associations adhérentes à PPA
100 € à partir de trois membres de la même structure, les étudiants et demandeurs d'emploi

Paiement par votre association, votre organisme ou à titre individuel.

Repas payés sur place par chaque participant .

Renseignements :

Patrimoine des Pays de l'Ain
Frédéric Thoury et Lucie Guillaud
34,rue du Général Delestrait
01 000 Bourg-en-Bresse
04 74 32 07 31
contact@ppa01.fr

Retrouvez-nous sur  & sur www.patrimoine-des-pays-de-lain.fr

AIN⁰¹
le Département

formation guidage

Accueillir le visiteur

Enregistrée sous le numéro 8201 0119501
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Patrimoine
des Pays
de l'Ain
1966-2016
50 ans au service
du patrimoine